

La Messagerie d'Ézanville

n° 61 / juin 2026



Fête de la musique : découvrez la programmation



Monsieur le Maire a commémoré la Victoire du 8 mai aux côtés du Conseil Municipal des Enfants afin de faire perdurer le devoir de mémoire.

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Parlons PLU. Il n'existe pas vraiment de périodicité pour réviser le P.L.U. La révision générale se fait environ tous les 10 ans, mais ce n'est pas une obligation.

Le plan local d'urbanisme définit les grandes orientations d'aménagement et réglemente toutes les constructions de la ville. Sa révision est nécessaire pour prendre en compte les enjeux de la transition énergétique, et répondre aux attentes de la population en matière de protection de l'environnement et de cadre de vie pour les décennies à venir.

La procédure d'élaboration ou de révision d'un PLU est encadrée. Elle comprend un diagnostic territorial, l'écriture du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), la concertation publique,

l'arrêt du projet, l'enquête publique puis l'approbation. Selon l'ampleur de la révision, cela peut compter entre 18 et 36 mois.

Pendant toute la durée de cette étude, un dossier d'enquête publique et un registre étaient à disposition.

Un commissaire enquêteur a d'ailleurs tenu des permanences pendant un mois.

J'ai pris connaissance de l'ensemble des observations formulées par le public, ainsi que des questions soulevées par le commissaire enquêteur.

Beaucoup de sujets sont ressortis et méritent d'être étudiés mais d'autres remarques étaient complètement hors sujets.

Beaucoup de personnes confondent les intérêts communaux avec leurs intérêts personnels. Vouloir modifier un zonage en vue de le vendre à un promoteur

qui leur aura fait miroiter des sommes colossales, sans penser à l'avenir de notre ville et de certains quartiers, n'est pas acceptable.

Refuser catégoriquement la construction de logements n'est pas la solution.

Aujourd'hui, Ézanville est en carence de logements sociaux, et nous nous devons de réfléchir à la construction de résidences réparties sur la commune sans recréer les erreurs commises dans les années 70.

Mais attendons le rapport définitif du commissaire enquêteur dans les prochains jours afin d'en tirer toutes les conclusions.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA

ANIMATION



Fête de la musique : une soirée festive à partager !

La Fête de la musique fera son grand retour , place de la Mairie, le samedi 20 juin dès 17h30. Habitants, familles et amis sont invités à profiter d'une soirée conviviale placée sous le signe de la musique, de la danse et de la bonne humeur.

La scène de la fête de la musique est de retour sur la place de la mairie! Rendez-vous le samedi 20 juin dès 17h30 pour une soirée conviviale et festive autour de la musique et de la danse.

La place de la Mairie sera de nouveau investie: des tables et des chaises seront disposées afin de vous permettre de vous restaurer, et une scène sera installée sur laquelle plusieurs associations et artistes se relayeront toute la soirée.

Les premiers à se lancer dès 17h30 seront les artistes locaux ayant répondu à l'appel aux candidatures. Ils laisseront ensuite place aux danseurs de zumba de l'association EFZP et aux chanteurs de l'association Héritage musique puis aux musiciens du Conservatoire de musique d'Ézanville à 19h30.

À partir de 20h30, le célèbre DJ professionnel Massino, Keyla, chanteuse de The Voice 7, et le pianiste-chanteur d'Amel Bent, enflammeront le dancefloor pour le plus grand bonheur des jeunes et des moins jeunes!

Côté restauration, le café du Jean Bart vous proposera des boissons, et La Bruxelloise des frites-saucisses. Les desserts (crêpes, gaufres et barbes à papa) seront confectionnés et vendus par le service Jeunesse et Familles, dans le cadre de leurs Actions familles en partenariat avec La Main Solidaire.





Le Service Jeunesse et Familles mobilisé contre le harcèlement scolaire

Le vendredi 24 avril dernier, le Service Jeunesse et Familles, dans le cadre de ses Actions familles, a organisé une journée de sensibilisation dédiée à la lutte contre le harcèlement scolaire. Organisé en partenariat avec l'association de motards UBAKA Île-de-France, cet événement a rassemblé des familles et des jeunes autour d'un objectif commun: mieux comprendre le harcèlement, prévenir les situations de violence et encourager la parole des victimes.

L'association UBAKA (Urban Bulldogs Against Kids Abuse) Ile-de-France fait partie du réseau international d'associations de motards qui luttent contre la maltraitance faite aux enfants. Derrière l'image impressionnante des bikers se cache avant tout une association profondément humaine et engagée.

Tout au long de la journée, les bénévoles de cette association ont partagé leurs expériences de terrain et rappelé l'importance d'une mobilisation collective face à un phénomène qui touche aujourd'hui un très grand nombre de jeunes. Les participants ont pu assister à des échanges, témoignages et ateliers interactifs portant sur les différentes formes de harcèlement: moqueries répétées, violences verbales, exclusion, humiliations sur les réseaux sociaux ou encore violences physiques.

Un phénomène qui concerne des milliers d'élèves

Le harcèlement scolaire est devenu un enjeu majeur de santé publique et d'éducation. En France, on estime qu'environ un élève sur dix est victime de harcèlement au cours de sa scolarité. Cela représente près de 700000 enfants et adolescents chaque année. Le phénomène peut apparaître dès l'école primaire et se poursuivre jusqu'à

lycée. Le cyberharcèlement, amplifié par les réseaux sociaux et les messageries instantanées, prend également une place croissante. Selon plusieurs études nationales, près de 20 % des jeunes déclarent avoir déjà subi des violences ou humiliations en ligne. Les conséquences peuvent être lourdes: perte de confiance, isolement, anxiété, troubles du sommeil, décrochage scolaire et parfois dépression sévère.

Des conseils pour prévenir et agir

Le harcèlement scolaire peut parfois être difficile à détecter. Certains signes doivent toutefois alerter: changement brutal de comportement, refus d'aller à l'école, isolement, chute des résultats scolaires, troubles du sommeil ou objets personnels régulièrement abîmés ou perdus.

Quelques réflexes essentiels peuvent aider:

- encourager les enfants à parler sans crainte;
- prendre chaque situation au sérieux, même lorsqu'elle paraît « anodine »;
- maintenir un dialogue régulier avec l'établissement scolaire;
- sensibiliser les jeunes à l'usage responsable des réseaux sociaux;
- rappeler qu'un témoin peut aussi agir en signalant une situation à un adulte.

Que faire lorsque mon enfant est victime de harcèlement à l'école ?

Il faut impérativement en parler pour trouver du soutien et des solutions.

- **Prenez rendez-vous avec la direction de l'école, du collège ou du lycée.** Exposez en détail ce que subit votre enfant. Vous pouvez vous aider de **la grille d'observation disponible sur [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)** pour noter ce que vous avez constaté. Demandez quelles sont les actions menées, les mesures prises pour protéger votre enfant et les réponses proposées pour prendre en charge le problème.

Si la situation est avérée, l'établissement scolaire mettra en œuvre, avec vous, les solutions adaptées pour que votre enfant ne subisse plus cette violence.

- Au collège et au lycée, votre enfant peut trouver du soutien auprès d'un **élève ambassadeur** de la lutte contre le harcèlement. Dans toutes les écoles et tous les établissements, il y a toujours un adulte de confiance vers qui votre enfant et vous pouvez vous tourner.
- Si vous hésitez à joindre l'établissement ou que la résolution du problème vous semble lente, vous pouvez contacter la **ligne de signalement de l'académie (0800 008 624) ou bien le numéro national 3018 contre toutes les formes de harcèlement**, y compris cyberharcèlement, concernant les jeunes, enfants et adolescents. Gratuit, anonyme et confidentiel, il est ouvert aux élèves, parents et professionnels 7 jours sur 7, de 9 heures à 23 heures pour tout renseignement ou signalement.





**PETITE
ENFANCE**

**Relais Petite Enfance : un service d'accompagnement pour les familles
et les professionnelles**

Co-financé avec le concours de la CAF du Val-d'Oise, le Relais Petite Enfance (RPE) est un service municipal gratuit destiné aux parents, futurs parents et professionnelles de l'accueil individuel (assistantes maternelles et assistantes parentales) résidant à Ézanville.

Véritable lieu de rencontre, d'écoute et d'échange, le RPE accompagne les familles et les professionnelles dans leurs démarches liées à la petite enfance mais n'est ni un organisme employeur, ni un mode de garde.

Les missions du RPE

Le Relais Petite Enfance a pour vocation :

- D'informer les parents et futurs parents sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants et de les conseiller dans leur recherche.
- D'informer et accompagner les professionnelles de l'accueil individuel (assistantes maternelles, candidates à l'agrément et assistantes parentales) dans l'exercice de leur profession.
- D'accompagner les parents/employeurs dans leurs démarches, de les renseigner sur leurs droits et devoirs et de répondre à leurs interrogations au niveau administratif et législatif. (Début et fin du contrat de travail, congés payés, aides et reste à charge financier...)

Les matinées accueils – jeux

Des matinées accueils-jeux sont proposées aux assistantes maternelles et aux assistantes parentales accompagnées des enfants qu'elles accueillent. Organisés sur inscription les mardis et vendredis matin dans les locaux du centre de loisirs maternel de la Maison de l'Enfance, ces temps collectifs permettent :

- de rompre l'isolement des professionnelles;
- de favoriser les échanges entre adultes;
- de proposer aux enfants des activités d'éveil et de socialisation adaptées à leur âge.

Formations professionnelles

Les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile peuvent bénéficier chaque année de 58 h de formation prises en charge dans le cadre du plan formation. Le RPE d'Ézanville organise chaque année des formations à destination des professionnelles de l'accueil individuel, et ponctuellement des soirées d'informations collectives.

Informations pratiques

Relais Petite Enfance dans les locaux de la Maison de l'Enfance

6 bis Grande Rue – 95460 Ézanville
Tél.: 0139355808
Courriel: petite.enfance@ezanville.fr

Accueil sur rendez-vous

L'animatrice, responsable du Relais Petite Enfance reçoit (de préférence) sur rendez-vous :

- Lundi: 13h30 – 17h30
- Mardi: 15h30 – 17h30

Permanence téléphonique

- Mardi: 13h30 – 15h30

Liste des assistantes maternelles ézanvilloises

Vous trouverez au Relais Petite Enfance la liste des assistantes maternelles agréées sur la commune, disponible également sur ezanville.fr





TRAVAUX

Travaux rue de l'Union : renouvellement du réseau d'eau potable en cours

Depuis le 4 mai 2026, des travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable sont en cours rue de l'Union. Cette opération, menée pour le compte du SMAEP DAMONA par l'entreprise SADE, a pour objectif de moderniser les infrastructures et d'améliorer la qualité du service pour les habitants.

Le chantier, sous la maîtrise d'œuvre d'Intégrale Environnement, avance progressivement avec déjà près de 180 mètres de canalisation posés et remblayés. Les équipes poursuivent actuellement l'ouverture des tranchées et la pose des nouvelles conduites sur les prochaines sections de la rue.

Au cours des travaux, plusieurs branchements en plomb ont été identifiés et feront l'objet d'un suivi particulier afin d'assurer la sécurisation et la modernisation complète du réseau. Les interventions permettent également de repérer certaines fuites existantes sur des branchements anciens.



Le chantier présente quelques contraintes techniques, notamment la découverte de pavés anciens sous la chaussée, qui nécessite des précautions supplémentaires et ralentit légèrement l'avancement des travaux.

Afin de garantir la sécurité des riverains et des ouvriers, des mesures spécifiques ont été mises en place : signalisation de chantier, sécurisation des fouilles et maintien des accès pour les habitants. La rue reste fermée à la circulation générale pendant la durée des travaux, avec une déviation mise en place. Les riverains conservent toutefois un accès à leur domicile.



Les habitants concernés seront informés au moins 48 heures à l'avance en cas de coupure temporaire d'eau nécessaire aux raccordements.

Les travaux devraient se poursuivre jusqu'au début du mois de juillet 2026. **La Ville remercie les riverains pour leur compréhension face aux désagréments occasionnés par ce chantier indispensable à l'amélioration du réseau d'eau potable de la commune.**

Lucile, assistante de la Direction Générale et du Maire

Nouvellement arrivée à la mairie d'Ézanville, Lucile occupe le poste d'assistante de la Direction Générale des Services et du Maire. Elle revient sur son parcours, ses missions quotidiennes et son attachement à une administration de proximité.

Pouvez-vous vous présenter?

Je m'appelle Lucile M., j'ai 42 ans et je suis maman de 2 filles.

Quelle est votre formation et quel a été votre parcours professionnel?

J'ai suivi mes études à l'ENADEP (École Nationale de Droit et de Procédure).

À l'issue de mon parcours, j'ai exercé en qualité de clerc d'avocat au sein de cabinets situés à Pontoise puis à Paris, intervenant dans des domaines variés tels que le droit social, le droit de la construction, le droit de la famille, le recouvrement de loyers impayés ainsi que le droit du contrôle technique. Cette expérience particulièrement enrichissante m'a permis d'appréhender une grande diversité de dossiers, chacun présentant ses propres spécificités. Par la suite, j'ai choisi de me rapprocher de mon domicile et d'orienter ma carrière vers un rythme de travail plus stable à l'arrivée de ma deuxième fille. J'ai alors intégré la fonction publique territoriale en rejoignant la mairie de Corneilles-en-Parisis en tant que responsable administratif des Services Techniques.

J'ai ensuite poursuivi mon parcours au sein des communes de Mériel puis de Persan, avant d'intégrer Ézanville.

Depuis quand travaillez-vous à la mairie d'Ézanville?

J'ai intégré la mairie d'Ézanville le 1^{er} avril 2026, soit 2 mois.

Pourquoi avoir choisi la Ville d'Ézanville?

J'ai choisi de rejoindre la Ville d'Ézanville en raison de sa dimension humaine. Dans les communes de plus grosse strate, le lien avec les administrés tend parfois à se distendre et la notion de service public y perd.

Quel est votre poste actuel?

Je suis l'assistante de Karine Marcon, la Directrice Générale des Services, et de Monsieur le Maire.

Quel est votre rôle?

Mon rôle est d'assurer l'interface entre la direction, les agents, les administrés, les élus ou encore les autres administrations, tout en veillant au bon fonctionnement administratif du service.

Quelles sont vos missions au quotidien?

Les missions sont assez diverses. Gestion du courrier entrant et sortant, organi-

sation des réunions, préparation et suivi des Conseils Municipaux, rédaction des actes réglementaires relatifs à la direction générale ou au cabinet de Monsieur le Maire, s'assurer de leur régularité avant qu'ils ne soient émis, veiller à ce que les administrés reçoivent les réponses à leurs interrogations...

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier?

Le contact humain et à Ézanville, le contact canin! La présence d'animaux à la mairie a fortement joué dans mon choix de rejoindre cette commune. Je suis une grande romantique, j'ai tendance à croire que les gens qui aiment les animaux aiment les gens.

Quels sont les différents projets au sein de votre service?

Actuellement je travaille sur une modernisation des procédures et une uniformisation des documents sortants.

Avec des modèles communs et validés, le risque d'erreurs, d'oublis ou d'irrégularités est réduit.

La compréhension par les usagers en sera également facilitée.



Découvrez l'association « L'ArbraLune des Métamorphoses » !

Ce mois-ci nous vous présentons une nouvelle association à travers l'interview des membres de son conseil d'administration.

Que propose L'ArbraLune des Métamorphoses ?

L'ArbraLune des Métamorphoses propose de travailler au vivre ensemble à partir de trois axes: « créer/penser », « habiter », « être en lien ». Pour ce faire, elle a vocation à proposer à différents publics des temps où il est possible de faire société, de faire territoire autour de la présence d'artistes, de projets artistiques ou artisanaux, de pratiques artistiques ou artisanales. Nous nous attachons également à sensibiliser les publics à un rapport sensoriel, poétique à la nature pour permettre de répondre aux enjeux de la crise écologique.

Souhaitant œuvrer à l'égalité femmes/hommes, l'association promeut en particulier les artistes femmes et les projets portés par les femmes. Les actions proposées par LALM-sont ouvertes à tous types de publics.

Depuis quand existe-t-elle ?

L'association existe depuis 2023, mais ses actions se concrétisent surtout cette année à partir d'une nouvelle organisation de la gouvernance et de l'animation de l'association.

Vous proposez une animation intitulée « Au-delà du regard », dans le cadre de l'évènement national « Rendez-vous aux jardins » sur le thème de la vue. Pourquoi ce thème vous a-t-il particulièrement inspiré cette année?

Le thème de la « vue » porté par « Les Rendez-vous aux jardins » cette année correspond à notre souhait de promouvoir la rencontre des publics avec la nature par les sens ; en outre, ce thème nous a semblé très pertinent pour pouvoir nous poser la question de ce que cela veut dire « voir ». Nous nous sommes rendu compte à quel point notre rapport au monde passe essentiellement par le regard : nous saisissons les choses presque exclusivement par les yeux, en délaissant souvent les autres sens. C'est très vrai aussi dans notre rapport à la nature.

Notre réflexion, et l'amitié avec plusieurs mal/non-voyantes, nous ont conduit à créer les 6 et 7 juin une rencontre entre le public voyant, et le public mal/non-voyant en plaçant au centre la manière dont les non-voyants peuvent partager avec les voyants un autre regard possible sur la nature (et le monde), un regard qui passe par l'écouter, le toucher, l'odorat, la sensation de l'espace. C'est ce que signifie pour nous « Au-delà du regard ».

En quoi cet événement reflète-t-il l'esprit de l'association L'Arbralune des Métamorphoses ?

Cet événement reflète l'esprit de l'association parce qu'il est ouvert à tous et toutes (non-voyants, mal-voyants, voyants, adolescents, adultes et enfants - le dimanche matin pour les familles), et qu'il s'appuie sur la présence d'une artiste associée, Sylvie Storme, elle-même non voyante, qui incarne la manière dont son expérience de la cécité lui ouvre un rapport au monde, aux autres, à la nature, d'une très grande qualité et d'une grande précision. Cet événement est donc pour nous à la croisée des champs du « créer, penser », « habiter », « être en lien ».

Que diriez-vous à quelqu'un qui hésite à participer parce qu'il ou elle « ne sait pas à quoi s'attendre » ?

L'évènement se déroule dans un joli jardin privé mis à disposition de l'association ; la configuration est très humaine, nous serons 10 maximum à chaque fois ; trois bénévoles seront là pour accompagner le groupe, avec Sylvie Storme.

Notre proposition a la forme d'une découverte du jardin par les sens dans un cadre bienveillant : écouter, toucher, se mettre en mouvement, sentir. Nous commencerons l'évènement par une lecture à haute voix par les bénévoles de

textes d'auteurs qui parlent de la nature de manière singulière, sensible et poétique. Les personnes intéressées peuvent tout à fait nous contacter par téléphone ou par mail pour avoir plus d'informations.

Quels sont les projets de l'association ?

À ce stade, nous avançons pas à pas en fonction des disponibilités de chacun.e, car nous sommes toutes et tous bénévoles au sein d'une petite équipe et plaçons au cœur de notre projet la durabilité de l'équipe plutôt que la performance.

Nous envisageons une nouvelle action de rencontre des publics en fin d'automne, certainement autour de la journée pour la lutte des violences faites aux femmes, et nous préparons aussi pour la 2^e édition du Printemps des Poétesses et de la Poésie en mars 2027. Au fil de l'eau, nous continuons à rencontrer les actrices pour entendre le territoire et faire essayer le projet de l'association. Nous vous tiendrons au courant de nos projets au fur et à mesure de leur construction.

Comment les Ézanvillois peuvent-ils devenir adhérents ?

Les adhésions se font sur le site HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/l-arbralune-des-metamorphoses/adhesions/adhesion-lalm>

LOISIRS



Pool Party : samedi 20 juin, la piscine Maurice Gigoi se transforme en terrain de jeux aquatiques

Pour célébrer le début de la saison estivale, la piscine Maurice Gigoi invite petits et grands à une grande Pool Party le samedi 20 juin. De 14h à 20h, les bassins se métamorphosent en un vaste espace de loisirs et d'animations aquatiques pour partager un moment festif et convivial, en famille ou entre amis.

Au programme: des activités pour tous les âges et toutes les envies! Le bassin sportif accueillera un parcours gonflable géant qui promet glissades, défis et éclats de rire. Plusieurs lignes d'eau resteront toutefois accessibles aux usagers souhaitant pratiquer la nage.

Dans le petit bassin, balles, ballons, frites flottantes, bouées géantes... et cages de water-polo transformeront l'espace en un véritable univers ludique.

Les amateurs d'activité physique ne seront pas oubliés. Des séances d'aquagym seront proposées au cours de l'après-midi et pour celles et ceux qui souhaitent relever quelques défis supplémentaires, un parcours sportif viendra également compléter les animations.

Et si le soleil est de la partie, profitez aussi

du solarium et du grand bassin à ciel ouvert pour savourer pleinement cette journée placée sous le signe de l'été.

Côté tarif, l'événement reste accessible à tous au tarif habituel: 2 € pour les enfants et 3 € pour les adultes.

Rendez-vous le 20 juin pour plonger dans une ambiance festive, sportive et rafraîchissante!

Informations pratiques

- Samedi 20 juin, de 14h à 20h, à la piscine Maurice Gigoi.
- Tarif enfant : 2 € / adulte : 3 €
- Activités : Structure gonflable, Aquagym, Water-polo, Parcours sportif, Jeux libres (balles, frites bouées géantes...) et lignes d'eau réservées à la nage



L'ESSENTIEL

Plan Canicule 2026 :

inscrivez-vous au registre communal

Comme chaque année, la Ville d'Ézanville met en place son Plan Canicule afin de prévenir les risques liés aux fortes chaleurs. Dans ce cadre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) tient un registre des personnes fragiles pouvant être contactées et accompagnées en cas d'épisode caniculaire. Ce dispositif s'adresse :

- aux personnes âgées de plus de 60 ans ;
- aux personnes en situation de handicap.

Les personnes souhaitant bénéficier de cette assistance sont invitées à compléter le bulletin d'inscription disponible :

- sur le site internet de la Ville (ezanville.fr) ;
- directement auprès du CCAS.

Renseignements: 0139354497

Opération Tranquillité Vacances

Pendant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent assurer une surveillance de votre domicile ou de votre commerce dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce dispositif durant la période estivale, du 1^{er} juillet au 31 août 2026, il est nécessaire de vous inscrire avant votre départ auprès de la Police Municipale, rue Anglade. Le formulaire d'inscription est également téléchargeable sur ezanville.fr.

Renseignements: 0139354498.

Journée à Berck-sur-mer

Le service Jeunesse et Familles organise une journée à la mer à Berck-sur-Mer, samedi 27 juin, réservée exclusivement aux Ezanvillois. Au programme : découverte de la côte, pique-nique, baignade et jeux sur la plage. Le départ est prévu à 7h devant le service Jeunesse et Familles (Chemin des Écoliers), avec un retour à 20h. Tarifs :

- Non-adhérents : 2 € par enfant / 5 € par adulte
 - Adhérents : 1 € par enfant / 2,50 € par adulte
- Inscriptions : Service Jeunesse et Familles
Pré-inscriptions et infos : 0139359582 ou 0688318294

Règlement : en ligne sur l'Espace Famille ou au service région de la Maison de l'Enfance (mercredi et jeudi, 8h30-12h / 13h30-18h15).

Horaires d'été du bureau de poste

La Poste informe les habitants qu'à l'occasion de la période estivale, les horaires d'ouverture du bureau de poste d'Ézanville seront adaptés du 6 juillet au 29 août inclus. Durant cette période, le bureau sera ouvert :

- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- le samedi de 9h à 12h.

Les horaires habituels reprendront le 31 août.

Accueil des nouveaux habitants : inscrivez-vous!

Vous avez récemment emménagé à Ézanville ? À cette occasion, Monsieur le Maire convie les nouveaux habitants à une soirée de rencontre et d'échanges le mercredi 10 juin à 19h au complexe de la Prairie, afin de découvrir la ville, ses services et de partager un moment convivial.

Inscription: fetesetceremonies@ezanville.fr

Le Conservatoire fête la fin d'année en musique

Le Conservatoire de musique d'Ézanville vous invite à son concert de fin d'année, qui viendra clôturer l'année scolaire dans une ambiance festive et conviviale.

Rendez-vous le dimanche 14 juin à 15h30, au Complexe de la Prairie – salle Poly 3, pour découvrir les talents des élèves autour d'un programme varié, mettant particulièrement à l'honneur les musiques actuelles. L'entrée est libre et gratuite, ouverte à tous les publics.

Plusieurs auditions sont également ouvertes au public :

Samedi 13 juin – Auditions de piano

- Classe de Maurice Dumont à 13h45
- Classe de Pierre Etcheverry à 16h
- Classe de Claire Liao à 17h

Mardi 16 juin à 19h30

- Auditions des classes de flûte traversière, clarinette et saxophone

Ces rendez-vous musicaux permettront de découvrir le travail accompli par les élèves tout au long de l'année et de partager un moment chaleureux autour de leurs progrès artistiques.

LE CHIFFRE DU MOIS

700 plantes issues du fleurissement de printemps ont été offertes par la Ville aux Ezanvillois. Après avoir embelli la commune, elles sublimeront vos jardins !

10 juin

Soirée des Pros d'Ézanville

Les commerçants, artisans et professions libérales de la ville sont invités à venir échanger avec Monsieur le Maire, son équipe et son adjoint délégué au commerce local M. Yalap, autour d'un verre de l'amitié, sur leurs besoins et leurs attentes ainsi que sur les grands projets pour la Ville à 19h au complexe de la Prairie, salle Poly 3.

13 juin

Concert Wind of panic

Le théâtre de l'Union Familiale accueille le groupe Pop-Rock Wind Of Panic qui vous fera voyager à travers les grands standards qui ont fait l'histoire de la musique Pop-Rock depuis les années 70's jusqu'à l'époque actuelle.

Venez profiter de ce concert autour d'un verre, la piste de danse sera ouverte!

À 20h30 au 9 rue des écoles.

12 € / gratuit pour les -12 ans

20 juin

Fête de la musique

Rendez-vous dès 17h30 Place de la Mairie pour une soirée conviviale et festive autour de la musique et de la danse.

27 juin

Cinéma en plein air

Le Conseil Municipal des Enfants vous convie à la projection du film « Élémentaire » en plein air au stade du Pré Carré (93 avenue du Maréchal Foch). Ouverture des portes à 20h30 et début de la séance à 21h30. Entrée gratuite. Apportez vos plaids! Restauration payante sucrée.

LE CARNET

AVRIL 2026

Naissances

HARZOUNE Emma

Mariage

Romain FERRANTE et Audrey RUELLAN

MAI 2026

Mariage

Romain AUGER et Marie KERSCAVEN

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 0139 35 44 80

Directeur de la publication // **Éric Battaglia**

Rédaction // **Ève Besombes**

Conception-réalisation // **RDVA // 0139 90 10 00**

Impression // **DUPLIPRINT // 01 39 35 54 54**

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



Tribune de l'opposition

PLU : Préservons le Relais de Condé !

Le Groupe Tous unis pour Ézanville ! s'élève contre un aspect inquiétant du projet de révision du **PLU : le classement des parcelles du Relais de Condé**, suivi de sa **démolition**, alors même que ce bâtiment historique du XV^e siècle incarne une partie de notre patrimoine local. Après la disparition du château de la Fresnaye, de l'église et de sa verrerie, ou encore des laboratoires du château Henri, est-ce vraiment le moment d'effacer un nouveau pan de notre histoire ?

Si nous sommes favorables à la construction de 40 logements sociaux dont les Ezanvillois ont besoin, nous alertons sur **l'absence totale de vision d'ensemble** pour ce secteur :

- **188 logements** concentrés sur l'axe routier principal, avec des risques accrus pour les piétons, notamment les scolaires.
- Une **accessibilité compromise** vers la rue de Condé, le complexe sportif, le futur centre culturel, le cimetière et le collège.
- Aucune réponse sur la **gestion des ordures ménagères** ou le **dimensionnement des réseaux**.

Pire, le Relais de Condé, *proche du château d'Écouen et de l'église classés*, n'a même pas été proposé comme « **Patrimoine remarquable** » dans le PLU.

Pourquoi une telle omission ?

Pourquoi démolir plutôt que de **requalifier ce lieu en habitations ou en espace culturel ?**

Enfin, comment justifier une **délégation de préemption** confiée à l'EPFIF pour des logements HLM, quand la parcelle n'est pas encore **inscrite en espace réservé** dans le PLU ?

Elle est intervenue au lendemain des élections. Précipitation ou préméditation ?

Nous mettrons tout en œuvre, **moyens juridiques et actions d'information**, pour bloquer ce projet.

Votre avis compte : Envoyez-nous un mail (tous.unis.pour. ezanville@gmail.com).

Prenez soin de vous,

Les élus du groupe Tous unis pour Ézanville ! Alain LAMBRET, Nadia GOSMANT, Christine LEROUX et Wilfried GAY

RETOUR SUR



- 1 **Du 18 avril au 3 mai** : Fête foraine
- 2 **3 mai** : Course cycliste - Prix du Conseil Municipal
- 3 **18-19 mai** : théâtre burlesque offert par la Ville aux maternelles
- 4 **20 mai** : sortie séniors au musée du cheval
- 5 **21 mai** : remise des fournitures offertes par la Ville aux futurs CP
- 6 **22 mai** : vernissage du salon des artistes locaux
- 7 **23 mai** : distribution gratuite de plantes aux services techniques

